

Soins et accompagnement des enfants et des adolescents : une organisation rénovée sur le bassin rennais

Le centre hospitalier universitaire de Rennes avec la polyclinique Saint-Laurent, le centre Rey-Leroux à La Bouëxière et le centre médical et pédagogique Beaulieu, travaillent depuis deux ans à la rénovation de l'offre de rééducation-réadaptation (SSR) et d'accompagnement médico-social destinée aux enfants et aux adolescents sur le bassin rennais. L'ARS Bretagne a accompagné ce projet, qui répond aux enjeux de santé publique identifiés sur le territoire.

Aujourd'hui, l'engagement des professionnels et des élus est récompensé. Une réponse plus adaptée aux besoins et aux souhaits des familles est proposée depuis le 1^{er} avril 2019. Les établissements, renforcés dans leurs expertises, partagent une organisation plus efficiente au service des projets de vie des enfants.

Deux unités sont créées : une première dédiée aux adolescents en situation chronique, et une autre pour les enfants en situation de polyhandicap.

Diagnostic de l'offre existante

Quelques constats

- **Une population jeune et en croissance** : à horizon 2040, la part des moins de 20 ans augmentera de l'ordre de 12 % sur le bassin rennais (290 000 contre 259 000 en 2016)
 - **Une activité réalisée en SSR qui ne répond pas totalement aux besoins et des infrastructures parfois inadaptées** : dans les trois établissements concernés, une vétusté sur certains secteurs d'hébergement et plateaux techniques, des difficultés à recruter des professionnels de santé, notamment pour les médecins et kinésithérapeutes, l'embolisation des secteurs spécialisés, une forte augmentation de l'activité de pédiatrie au CHU sur les consultations spécialisées et pluridisciplinaires, les évaluations de jour, les bilans plus complets...
 - Un déficit de places **d'accueil en structures médico-sociales, notamment pour les enfants polyhandicapés**, avec le souhait des familles de réponses plus souples et modulables ;
- **Des besoins de santé publique** qui ne trouvent pas toujours de réponse structurée et mettant en difficulté les familles et les soignants : troubles du comportement alimentaire (obésité-anorexie), troubles sévères des apprentissages, accompagnement en moyen séjour des adolescents atteints de maladies chroniques associées à des difficultés éducatives et/ou sociales, à un trouble psychologique ou psychiatrique, addictions...

Un savoir-faire reconnu et des atouts à préserver sur des filières spécialisées

- Mission hospitalo-universitaire du CHU de Rennes : centre de référence et de compétence sur de nombreuses thématiques, rôle de recours en médecine, chirurgie et SSR, mission de recherche et de formation, compétence reconnue en matière de pédiatrie générale et spécialisée, de soins de suite pédiatriques inscrites dans une filière globale de prise en charge des enfants (nutrition, locomoteur, neurologique...);
- Savoir-faire reconnu et à conforter dans le domaine médico-social du Centre Rey-Leroux situé à la Bouëxière ;
- Dispositif soins-études au Centre Médical et Pédagogique Beaulieu (FSEF¹) avec une dimension pédopsychiatrique forte et une approche globale de la santé de l'adolescent.

La réflexion collective identifie les axes de progrès

- Nécessité de concentrer et de spécialiser les réponses en matière d'offre sanitaire et médico-sociale en fonction des expertises de chacun. Comme sur d'autres territoires, une articulation entre les acteurs devrait fluidifier les filières et faciliter les concertations médicales dans le cadre d'un projet commun.
- Pour les enfants et adolescents en situation de polyhandicap, nécessité de coordonner la prise en charge entre les structures sanitaires et médico-sociales grâce notamment à une équipe médicale partagée et à une offre sanitaire renforcée (bilan en hôpital de jour, consultations pluridisciplinaires, séjours courts d'évaluation, réunions de concertations pluridisciplinaires..).

L'Académie de Rennes a accompagné la réflexion menée avec une proposition d'adapter les dispositifs scolaires au public accueilli, en favorisant l'inclusion en milieu ordinaire.

Ainsi, trois sujets ont été identifiés à fort enjeu au-delà de l'offre spécialisée existante :

- L'accompagnement sanitaire et médico-social des enfants polyhandicapés ;
- L'accompagnement des adolescents, dont la fragilité peut être multifactorielle, sociale, psychologiques, particulièrement lors d'un trouble du comportement alimentaire (anorexie-obésité) ou au cours d'une maladie chronique ;
- Le renforcement des différentes spécialités pour offrir des délais de réponse plus courts, et un accès à l'expertise mieux fléché (pathologies nutritionnelles du nourrisson, filières orthopédiques et neurologiques).

¹ FSEF : Fondation santé des Etudiants de France

Un projet médical et médico-social commun s'appuyant sur les expertises de chaque acteur de la prise en charge

Des besoins mieux couverts

- Prise en charge émergentes somato-psychiatriques, douleur, troubles des conduites alimentaires
- Développement de l'hospitalisation de jour
- Développement de consultations spécialisées

Des établissements attractifs et positionnés sur leurs expertises

- CHU : expertises universitaires et plateaux techniques
- CM et P Beaulieu : approche globale de l'adolescent (somato-psycho-pédagogique)
- Ass. Rey-Leroux : handicap et accompagnement des aidants

Une organisation plus efficace pour les patients

- Concentration des expertises / taille critique
- Liens opérationnels entre les différents acteurs à travers un cadre de collaboration formalisé
→ des parcours construits à partir des besoins de l'enfant

Des actions concrètes dans chacun des secteurs

- Un renforcement de l'offre médico-sociale à Rey Leroux (Institut d'éducation motrice (IEM) et établissement pour enfant et adolescent polyhandicapés (EEAP) à La Bouëxière.)
- Le choix d'une répartition de l'offre sanitaire sur deux établissements : le CHU et le CMP Beaulieu pour les adolescents.
- Polyclinique Saint-Laurent (HSTV) : mise à disposition d'une capacité d'accueil de 15 lits et 5 places en hôpital de jour pour les SSR pédiatriques portés par le CHU.

Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

Un pôle d'expertise au CHU

1^{er} avril 2019

30 lits 17 places

soit + 18 lits et 9 places
dont une partie adaptée au
contexte de polyhandicap
- 4 autorisations :

Polyvalent, nutritionnel
locomoteur et neurologique

Site de Pontchaillou couplé
au SSR adultes spécialisé
(15 lits 12 pl)

Polyclinique St Laurent
(HSTV)

(15 lits + 5 pl)

Un pôle santé de l'adolescent

Rennes-Beaulieu

À compter du 1^{er} sept
2019

30 lits 10 places

7 lits Loco-neuro
adolescent

23 lits Polyvalent

10 places

Consultations

« nutrition » depuis le
1^{er} avril

Un centre médico social du handicap

Ass. Rey-Leroux

1^{er} avril 2019

EEAP 15 + 5

IEM : 28 + 2

FAM : 20 + 6

Sessad 35 places

Perspectives de répit

La Bouëxière

Rennes pour le
Sessad

- ❖ L'offre médico-sociale polyhandicap se voit renforcer à à Rey-Leroux par la création de places supplémentaires (institut d'éducation motrice - IEM et établissement pour enfant et adolescent polyhandicapés – EEAP) s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire reconnu des équipes.
- ❖ La prise en charge sanitaire des enfants polyhandicapés se fait depuis le 1^{er} avril 2019, au CHU (sur le site de St Laurent) , enfants auparavant accueillis à Rey-Leroux.) avec une modularité de l'accueil (consultations multidisciplinaires, hôpital de jour, hôpital de semaine et interventions des professionnels SSR sur le lieu de vie).
- ❖ En parallèle, de l'offre SSR du CHU, est renforcée en lien étroit avec la pédiatrie pour les pathologies de l'appareil locomoteur ou des pathologies neurologiques, prise en charge des troubles de l'oralité, des troubles des apprentissages.
- ❖ Identification d'un pôle adolescents SSR départemental, au Centre Médical et Pédagogique Beaulieu, avec une grande souplesse quant aux modalités de prises en charge, une gradation de l'accompagnement éducatif et scolaire et une valence pédopsychiatrique ; cette offre innovante proposera sur un site unique à partir du 1^{er} septembre 2019 une prise en charge multimodale, médicale en moyen séjour ou hôpital de jour et consultations, couplée à un accompagnement scolaire, éducatif, psychiatrique ou psychologique, et social.
- ❖ Le renforcement des collaborations, à travers des temps médicaux partagés entre le secteur sanitaire et médico-social, une coordination du suivi des patients pour garantir une prise en charge de qualité.

Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

Un projet conforme aux orientations de l'ARS Bretagne

La stratégie quinquennale (2017-2021) de l'évolution de l'offre médico-sociale est l'un des grands chantiers structurant du secteur handicap, mobilisant l'ARS Bretagne et ses partenaires.

Son objectif : amplifier la transformation de l'offre en prenant en compte les chantiers déjà existants tels que la « Réponse Accompagné Pour Tous », la stratégie nationale Autisme, la généralisation de la contractualisation avec les établissements...

A travers cette transformation, il s'agit, entre autres, de porter et soutenir le virage inclusif en amenant les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées à faire évoluer leurs prestations vers de nouvelles solutions d'accompagnement souples et modulaires, adaptées aux besoins et aux souhaits des enfants et adultes, pour une vie en milieu ordinaire : maintien à domicile, inclusion scolaire, professionnelle et sociale.

Au-delà de l'adaptation de l'offre déjà existante, des créations de places sont également prévues par la stratégie quinquennale, en concertation avec les conseils départementaux. Pour les enfants, il s'agit de places en SESSAD, ITEP, EEAP... Pour les adultes, les structures tels que les foyers d'accueil médicalisés, les SAMSAH, MAS sont concernés. Un programme prévisionnel de création de 232 places a été défini sur 5 ans.

L'enveloppe nationale dédiée à l'évolution de l'offre médico-sociale est de 180 millions d'euros sur cinq ans, dont 10,1 millions d'euros pour la Bretagne. Dans le cadre de cette stratégie quinquennale, ces crédits ont pour objet, pour moitié, la création de places nouvelles et, pour moitié, la transformation de l'offre.

Sur les territoires, les délégations départementales de l'ARS Bretagne accompagnent les établissements dans la prise en compte de cet enjeu de transformation de l'offre médico-sociale, notamment dans le cadre de la contractualisation. Elles sont en lien permanent avec les partenaires : conseils départementaux, Education nationale et maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr